CIRCUIT DE LA FICHE DE SAISINE EMAS

Pour les établissements du premier degré

Après rédaction de la fiche de saisine...

Fiche de saisine académique à transmettre à l'EMAS

- Copie au directeur de l'école
- Copie à l'IEN de circonscription
- Copie à : saisine-emas.ash02@ac-amiens.fr

Zone Sud :
emas@apeisoissons.fr

Zone Hirson-Laon :
emas.hirson-laon@ephese02.fr

Zone Saint-Quentin/Chauny :
l.baurin@fondationsavart.fr